

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2014/04 Paraphe :
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DELIBERATION N°DC2014/04	

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 66

Votants : 72 (6 pouvoirs)

POUR : 72 (100%)

CONTRE : 00 (0%)

ABSTENTION : 00

Le vingt-neuf janvier deux mille quatorze, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 21/01/2014

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Geneviève COSSON ; Béatrice FABRITIUS ; Brigitte GERARD ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Tony BESANCON ; Bernard BIENVENU ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Patrick BROUILLON ; Francis CANNAUX ; Joël CARRE ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Gérard DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Michel FRANCLET ; Patrick FRANCOIS ; Christophe GIOT ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Pierre GUERY ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Denis LEFORT ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MEIS ; Christian MIELCAREK ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; André POULAIN ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Eric VENNER.

Représentés : Madame Ghislaine GATE donne pouvoir de vote à Madame BUSQUET ; Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à M. BOUILLEAUX ; Monsieur Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à Mme MELIN ; Monsieur Jean-Baptiste GOMEZ donne pouvoir de vote à M. JUILLET ; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à Mme CAPPELLE ; Monsieur André OUDIN donne pouvoir de vote à M. DANNEAUX.

OBJET : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

« Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, ADOPTE les budgets primitifs 2014 dont les sections présentent les montants suivants :

BUDGET GENERAL

Section de fonctionnement dépenses : 5 119 466.13 €

Section de fonctionnement recettes : 5 381 021.15 €

Section d'investissement dépenses et recettes : 1 892 339.29 €

A l'unanimité

BUDGET ANNEXE « DECHETS MENAGERS »

Section de fonctionnement dépenses et recettes : 2 104 009.13€

Section d'investissement dépenses : 125 780.43 €

Section d'investissement recettes : 224 887.05 €

A l'unanimité

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
 et de sa publication ou notification le

04 FEV. 2014

.../....

BUDGET ANNEXE « PARC ARGONNE DECOUVERTE/NOCTURNIA »

Section de fonctionnement dépenses et recettes : 730 504.09 €

Section d'investissement dépenses et recettes : 1 589 071.35 €

A l'unanimité

BUDGET ANNEXE « PAE BUZANCY »

Section de fonctionnement dépenses et recettes : 633 246.00 €

Section d'investissement dépenses : 628 236.00 €

A l'unanimité

BUDGET ANNEXE « ZAE VOUZIERS »

Section de fonctionnement dépenses et recettes : 2 821 157.45 €

Section d'investissement dépenses : 2 510 533.75 €

Section d'investissement recettes : 2 646 261.97 €

A l'unanimité

BUDGET ANNEXE « Bâtiment d'entreprises »

Section de fonctionnement dépenses et recettes : 76 093.76 €

Section d'investissement dépenses et recettes : 1 192 915,68 €

A l'unanimité

BUDGET ANNEXE « Piscine communautaire »

Section de fonctionnement dépenses et recettes : 39 010.00 €

Section d'investissement dépenses : 4 970 806.84 €

Section d'investissement recettes : 5 275 000.00 €

A l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Francis SIGNORET

